



Rapport d'activités  
au  
30 juin 2017

## 1) Description des activités de la société

- En matière d'opérationnalité des sites, prestation de services au profit des sociétés de gestion

L'activité principale de la SOWAER consiste à prêter des services afin de soutenir les sociétés de gestion dans le cadre des missions leur confiées par le Gouvernement wallon.

La SOWAER bénéficiait, de la part de la Région wallonne, d'une concession domaniale sur les terrains situés dans les zones aéroportuaires de Liège - Bierset et de Charleroi - Gosselies assortie d'un droit réel sur les infrastructures suite à un apport en nature réalisé en 2002.

Depuis le 19 juin 2014, suite à l'apport en nature des terrains propriété de la Wallonie, la SOWAER est devenue pleinement propriétaire des deux aéroports (terrains et infrastructures).

Ces biens sont mis à disposition des sociétés gestionnaires des aéroports à titre onéreux.

La SOWAER bénéficie en outre depuis 2003 de la concession domaniale des terrains situés dans les aérodromes de Spa La Sauvenière, St Hubert et Cerfontaine.

La SOWAER est chargée d'assurer l'entretien et le développement de ces infrastructures ainsi que des zones économiques contiguës aux deux aéroports.

C'est dans ce cadre qu'elle a été chargée de réaliser un programme d'investissements approuvé par le Gouvernement wallon et qui comprend notamment la construction d'un nouveau terminal passagers, de nouveaux parkings avions, d'une nouvelle tour de contrôle et l'allongement de la piste à Charleroi - Gosselies ainsi que la construction d'un poste d'inspection vétérinaire, de parkings avions, d'un parc pétrolier et l'allongement de la piste à Liège - Bierset.

Elle peut également octroyer des financements aux sociétés gestionnaires afin de réaliser des investissements complémentaires.

Depuis sa création, la SOWAER a développé la gamme des services rendus aux sociétés de gestion. Ainsi, d'un simple concessionnaire, la SOWAER est devenue, au fil du temps, un prestataire de services multiples.

La SOWAER confie en effet aux sociétés de gestion un outil opérationnel de manière à favoriser le développement économique et l'emploi liés à l'activité aéroportuaire et permet à celles-ci une utilisation optimale du domaine public aéroportuaire en tenant compte des spécificités des infrastructures dédiées à l'activité aérienne.

Ainsi, outre la mise à disposition d'infrastructures opérationnelles et l'exécution des programmes d'investissements, la SOWAER a également mis à disposition des sociétés de gestion son know-how en matière technique, financière, juridique et fiscale, notamment dans le cadre de leurs investissements sur fonds propres.

La SOWAER met également à la disposition des sociétés de gestion les informations collectées sur les trajectoires de vols et les niveaux sonores des aéronefs, ainsi que divers outils permettant une gestion optimale et respectueuse de l'environnement des sites aéroportuaires et réalise d'autres prestations en appui aux missions dévolues à celles-ci.

- [Gestion de participations financières pour le compte du Gouvernement wallon](#)

La SOWAER gère des participations financières dans les sociétés gestionnaires et ce, pour le compte du Gouvernement wallon, qui désigne lui-même les administrateurs qui le représentent dans ces sociétés.

- [Gestion des programmes environnementaux pour le compte de la Wallonie](#)

La SOWAER est chargée de mettre en œuvre, de suivre et de financer les mesures environnementales adoptées par le Gouvernement wallon en vue d'accompagner et d'encadrer le développement des aéroports wallons.

Dans ce cadre, la SOWAER intervient dans l'acquisition et l'insonorisation d'immeubles situés autour des aéroports ainsi que dans l'octroi d'indemnités pour troubles commerciaux et professionnels et de primes de déménagement pour les locataires.

De plus, la SOWAER est chargée de mettre en place et de gérer un réseau permanent de sonomètres autour de chaque aéroport.

La SOWAER est chargée d'informer les riverains sur les différentes mesures environnementales qui leur sont accessibles. Elle dispose pour ce faire de cellules présentes sur les 2 sites aéroportuaires.

- Financement des missions de sûreté et de sécurité confiées, par la Wallonie, aux sociétés gestionnaires des aéroports de Liège et Charleroi.

La SOWAER est chargée du financement, aux termes des missions déléguées particulières qui lui sont confiées par le Gouvernement et pour le compte de la Wallonie, d'activités confiées, par la Wallonie, aux sociétés gestionnaires des aéroports de Liège et Charleroi en matière de sécurité et de sûreté.

- Aménagement de zones d'activités économique.

Dans l'objectif de valoriser les terrains autour de l'aéroport de Liège, ainsi que pour permettre le développement des activités de l'aéroport, le Gouvernement Wallon a procédé à des modifications successives du plan de secteur afin de consacrer de nouveaux terrains en zones d'activité économique.

Depuis décembre 2008, c'est la SOWAER qui est chargée de la viabilisation de ces zones d'activité économique.

Pour ce faire elle a été reconnue comme opérateur au sens du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques.

La SOWAER peut dès lors prétendre à des subsides régionaux afin de lui permettre de mener à bien la viabilisation de ces zones.

## 2) Commentaires des événements du premier semestre 2017

- Capital de la société

Au 30 juin 2017, le capital de la SOWAER s'élevait à 318.666.095€, entièrement libérés, comme c'était déjà le cas au 31 décembre 2016.

- Réalisation des programmes d'investissements

### A. Etat des lieux

#### I. Travaux réalisés à Liège - Bierset

##### *Travaux terminés*

- Plate-forme sud, dernière phase
- Poste d'inspection vétérinaire
- Nouvelle Aérogare
- Liaison Flémalle
- Réparation de la piste principale
- Zone Fret Nord
- Extension du Parc pétrolier
- Ecoulement des eaux vers la Meuse
- Allongement de piste
- Réalisation d'un réseau hydrant pour alimenter en kérosène la Zone Fret Nord.
- Chemin de ronde et clôture périphérique au Nord
- Clôtures périmétriques sur les terrains militaires
- Implantation de nouveaux points d'ancrage de la roue de nez des avions
- Réparations urgentes des chaussées aéroportuaires
- Rénovation installations électriques et HVAC Tour de contrôle
- Câblage pour installation d'un système de détection d'incursion de la piste par caméras thermiques
- Déplacement du câble en cuivre et de la fibre optique entre le centre de réception et la tour de contrôle
- Mise en conformité par rapport aux exigences reprises dans le permis d'environnement
- Assainissement des anciens terrains militaires de la zone « whisky » (Feder-Spaque)
- Audit des installations de balisage de l'aéroport

- Rénovation et upgrade du balisage de la piste 05R entre l'extrémité de la piste et « S2 »

### *Travaux en cours*

- Mise en conformité du pipeline - Suppression « Weld+End »
- Réparation des chaussées aéroportuaires existantes - Taxiway « alpha » et les bretelles « S2-S3-S4 »
- Rénovation des installations du balisage du sol de la piste principale
- Suivi et entretien des unités de traitement d'air en vue de l'assainissement de plusieurs anciens dépôts pétroliers militaires
- Remplacement ILS de la piste principale
- Rénovation éclairage dalle sud au droit des stands 45 et 46
- Création de trois nouveaux postes de stationnement au sud et rénovation du taxiway « Sierra 5 » jusqu'à 90m de l'axe de la piste
- Modification du balisage suite au changement d'orientation magnétique des pistes

### *Études en cours*

- Accès Zone Fret Nord - Modification de l'échangeur n°04 de Flémalle
- Accès Zone Fret Nord - Voirie de contournement
- Rénovation de la piste secondaire et du taxiway « C4 »
- Mise en conformité du pipeline - Approfondissement conduite
- Extension de la plateforme de Fret au Nord - Phase II - Déplacement du surpresseur
- Extension de la plateforme de Fret au Nord - Phase II - Egouttage
- Extension de la plateforme de Fret au Nord - Phase II - Dalle de stationnement
- Implémentation d'un radar de sol
- Rénovation du balisage de l'aéroport
- Aménagement d'une infrastructure pour l'aviation générale au sud
- Audit des installations HT de l'aéroport
- Mise en conformité de la section du câble électrique de la boucle Haute Tension interne à l'aéroport
- Installation d'une boucle en fibre optique pour le radar de sol

## II. Travaux réalisés à Charleroi - Gosselies

### *Travaux réalisés*

- Extension de l'aérogare
- Rénovation globale des équipements de balisage
- Assainissement du site et voûtement du ruisseau le TINTIA
- Construction d'une nouvelle aérogare
- Aménagement de dalles de stationnement aéronefs
- Réfection de la piste
- Construction d'un parking voitures + voiries d'accès et parkings au sol
- Hall de maintenance
- Parc pétrolier
- Equipement pour cat. III
- Aménagement d'un taxiway Nord
- Clôtures périphériques
- Couverture et protection des parkings pour voitures
- Rénovation des dalles P3 et P4
- Extension de la dalle de stationnement des avions au nord
- Réparation et mise en conformité balisage de la raquette de retournement au seuil « 07 »
- Mise en conformité de la station d'épuration et du bassin de rétention
- Remplacement du séparateur d'hydrocarbures dans le parking personnel
- Audit des installations de balisage de l'aéroport
- Modification du câblage de balisage de l'approche 07
- Nouveau bâtiment technique pour le radar d'approche à Florennes
- Endoscopie du réseau d'égouttage de la piste
- Rénovation décennal du groupe no-break de la sous-station C2
- Remplacement de la connectique du balisage
- Réparations ponctuelles du taxiway nord
- Rénovation du parking « nord » du personnel
- Création d'une nouvelle sous-station de balisage au sud de la piste (cabine C5bis)

### *Travaux en cours*

- Sécurisation périphérique du site
- Rénovation de l'installation de détection incendie du tunnel technique

- Rénovation des chaussées aéronautiques - Taxiway sud entre « S1 » et « S3 »
- Rénovation étanchéité du parking à étages pour voitures
- Rénovation des installations du balisage du sol de la piste
- Rénovation des installations du balisage du taxiway et de la dalle de stationnement des avions au nord de piste
- Rénovation des parkings « sud » land-side

### *Etudes en cours*

- Allongement de la piste
- Rénovation de la tour de contrôle
- Mise en conformité par rapport aux exigences reprises dans le permis d'environnement - Réhabilitation égouttage de la piste
- Mise en conformité par rapport aux exigences reprises dans le permis d'environnement - Rénovation égouttage partie sud
- Implémentation d'un radar de sol
- Audit des installations HT de l'aéroport
- Installation d'une boucle en fibre optique pour le radar de sol
- Rénovation voirie périphérique hall de maintenance
- Remplacement des machines de détection d'explosif du tri-bagage

## **III. Travaux réalisés à Spa - La Sauvenière**

### *Travaux terminés*

- Travaux de structure et d'équipement pour installation de 2 futures stations carburant
- Installation de 2 nouvelles stations carburant aériennes
- Mise en conformité vis-à-vis de l'audit SECO
- Aménagement des zones d'avitaillement et alimentation électrique des containers à carburant et du hangar n°01
- Réparation du taxiway
- Modification du marquage de la piste - DGTA
- Mise en conformité des installations électriques
- Rénovation et mise en conformité des installations HVAC du Sunset
- Etudes de pollution du sol et du sous-sol
- Mise en conformité du site suite à l'obtention du plan d'assainissement

### *Travaux en cours*

Néant

### *Etudes en cours*

- Rénovation et mise en conformité des installations HVAC du terminal
- Rénovation toiture cabine HT et bardage bureau de navigation

## **IV. Travaux réalisés à St Hubert**

### *Travaux terminés*

- Travaux de structure et d'équipement pour installation d'une future station carburant
- Installation d'une nouvelle station carburant aérienne
- Remplacement du vitrage du bureau de navigation
- Mise en conformité vis-à-vis de l'audit SECO
- Mise en conformité de l'installation électrique de Belgocontrol
- Réparations urgentes de la toiture de l'atelier AAT
- Remplacement des vitrages du hangar n°1
- Réalisation d'une nouvelle aire à signaux
- Rénovation installations HVAC « Clé des Airs »
- Aménagement des abords du bâtiment Horeca
- Mise en conformité suivant audit SRI
- Remplacement des portes du hangar 01
- Remplacement des installations HVAC du bâtiment technique
- Remplacement du câble d'alimentation électrique de la station de pompage
- Réparation des toitures des hangars
- Rénovation toiture des bâtiments « administratif » et « chalet »
- Remplacement de fenêtres et de portes du chalet et d'autres locaux

### *Travaux en cours*

Néant

### *Etudes en cours*

- Investissements complémentaires suite à la modification de l'actionariat de la société de gestion et suivant accord du Gouvernement wallon du 27 mars 2014 :
  - Rénovation interne du bâtiment « chalet »
  - Atelier de maintenance
  - Extension de l'aire d'avitaillement

## V. Travaux réalisés à Cerfontaine

### *Travaux terminés*

- Drainage de la piste sud
- Gros entretien et grosses réparations du bâtiment administratif
- Drainage de la piste nord
- Mise en conformité installation électrique et détection incendie
- Mise en conformité de la cuisine aux normes Afsca
- Installation d'un faux-plafond dans le « club house »
- Mise en conformité du nivelage des pistes suite à l'audit DGTA
- Adaptation de l'alimentation électrique secourue du bâtiment administratif

### *Travaux en cours*

- Stabilisation du sol des pistes et des taxiways

### *Etudes en cours*

Néant

- [Prises de participations dans les sociétés gestionnaires des aéroports et des aérodromes](#)

### *Liège Airport*

Aucun mouvement n'a été enregistré de telle sorte que la participation que la SOWAER détient dans Liège Airport est toujours de 5.183.501 €, entièrement libérés, ce qui représente 24,10 % du capital.

## **BSCA**

Aucun mouvement n'a été enregistré de telle sorte que la participation que détient la SOWAER dans BSCA atteint 10.637.547 €, entièrement libérés, soit 50,21 % du capital dont une partie (27,65 %) est détenue en mission déléguée et comptabilisée dans les droits et engagements hors bilan.

### ***Société de gestion de l'aérodrome de Saint Hubert***

Au 30 juin 2017, la participation de la SOWAER dans la société de gestion de l'aérodrome de Saint-Hubert est de 62.000€, soit 22,63% du capital alors que celle de la Régie aérienne de Saint-Hubert représente, elle, 54,01%. D'autres coopérateurs arrivés durant les deux derniers exercices forment maintenant ensemble le reste du capital de la société, soit 23,36%.

### ***Société de gestion de l'aérodrome de Spa***

Aucun mouvement n'a été enregistré au cours de l'exercice de telle sorte que la participation de la SOWAER dans la société de gestion de l'aérodrome de Spa atteint 62.000 €, entièrement libérés, ce qui représente l'entièreté du capital.

### ***Société de gestion de l'aérodrome de Cerfontaine***

La SOWAER détient l'entièreté du capital de la société, soit 125.000 €. La société ayant été mise en liquidation, une réduction de valeur a été actée sur l'entièreté du montant.

De plus, une convention cadre d'exploitation a été conclue avec un partenaire privé, la S.A. EBCF en vue de confier à cette dernière la gestion du site de Cerfontaine. Cette convention devrait déboucher sur la conclusion d'un bail emphytéotique de 99 ans.

- Gestion des mesures environnementales

**A. Aéroport de Liège - Bierset**

**I. Acquisition d'immeubles en zones A' et B' du P.E.B. de l'aéroport de Liège-Bierset.**

Dans le cadre d'une convention passée avec la Région wallonne, les acquisitions d'immeubles bâtis et non bâtis situés dans les zones A' et B' du P.E.B. de l'aéroport de Liège- Bierset sont effectuées par ECETIA.

Au cours du premier semestre 2017, 4 immeubles bâtis ont été acquis.

Au total, 1.561 immeubles bâtis et 175 immeubles non bâtis ont fait l'objet d'une acquisition.

**II. Primes de déménagement aux locataires d'immeubles repris en zone A' et B' de Liège.**

Au 30 juin 2017, 213 primes de déménagement ont été payées à des locataires qui ont déménagé des zones A' et B'.

**III. Indemnités de chef de trouble commercial en zone A de Liège.**

Au 30 juin 2017, 55 indemnités ont été versées à des personnes qui exerçaient une activité professionnelle en zone A' ou B' et qui ont déménagé ou arrêté cette activité.

**IV. Insonorisation des immeubles situés autour de l'aéroport de Liège**

Au cours du premier semestre 2017, la SOWAER a pris en charge, dans le cadre de la procédure d'aide à l'insonorisation mise en œuvre par le Gouvernement wallon, les honoraires des estimateurs privés (architectes et acousticiens) ayant réalisé les dossiers d'avant-projet et des coordinateurs de sécurité pour un montant total de 63.758,48 €.

Dans le cadre des chantiers réalisés, la SOWAER a été amenée à prendre en charge les montants relatifs aux travaux d'insonorisation pour un total de 361.120,71 €

Des aides forfaitaires à l'insonorisation de biens à l'usage d'habitation en zone D' du plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Liège ont été versées pour un montant de 80.943,94 €

## **B. Aéroport de Charleroi - Gosselies**

### **I. Acquisition d'immeubles en zones A' et B' du P.E.B.**

Dans le cadre d'une convention passée avec la Région wallonne, les acquisitions d'immeubles bâtis et non bâtis situés dans les zones A' et B' du P.E.B. de l'aéroport de Charleroi sont effectuées par IGRETEC.

Au cours du premier semestre 2017, 3 immeubles bâtis ont été acquis.

Au total, 202 immeubles bâtis et 4 immeubles non bâtis ont fait l'objet d'une acquisition.

### **II. Primes de déménagement aux locataires d'immeubles repris en zone A de Charleroi.**

Au 30 juin 2017, 26 primes de déménagement ont été payées à des locataires qui ont déménagé des zones A' ou B'.

### **III. Indemnités de chef de trouble commercial en zone A de Charleroi.**

Au 30 juin 2017, 7 indemnités ont été versées à des personnes qui exerçaient une activité professionnelle en zone A' ou B' et qui ont déménagé ou arrêté cette activité.

### **IV. Insonorisation des immeubles situés autour de l'aéroport de Charleroi**

Au cours du premier semestre 2017, la SOWAER a pris en charge, dans le cadre de la procédure d'aide à l'insonorisation mise en œuvre par le Gouvernement wallon, les honoraires des estimateurs privés (architectes et acousticiens) ayant réalisé les dossiers d'avant-projet et des coordinateurs de sécurité pour un montant total de 16.539,76 €.

Dans le cadre des chantiers réalisés, la SOWAER a été amenée à prendre en charge les montants relatifs aux travaux d'insonorisation pour un total de 60.969,43 €

Des aides forfaitaires à l'insonorisation de biens à l'usage d'habitation en zone D' du plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Charleroi ont été versées pour un montant de 198.058,74 €

### **C. Réseau de mesure du bruit**

Pour le premier semestre 2017, les coûts portant sur les licences et la maintenance du logiciel DIAPASON ainsi que sur la formation y relative s'élèvent à 82.896,85 €.

### **D. Experts et avocats**

Dans le cadre des missions déléguées qui lui sont confiées par le Gouvernement, la SOWAER a été amenée à prendre en charge au cours du premier semestre 2017, des honoraires d'avocats défendant les intérêts de la Région wallonne en matière d'aéroports pour un montant de 132.535,47 €.

- **Financement des missions de sûreté-sécurité**

Dans le courant du premier semestre 2017, le financement des missions de sûreté-sécurité assurées par les sociétés de gestion des aéroports a représenté un coût de 11.650.500 € pour Charleroi et de 7.068.000 € pour Liège.

- Développement des zones d'activité économiques

La SOWAER a été chargée de valoriser les terrains autour de l'aéroport de Liège en les aménageant en zones d'activité économique.

La gestion et le développement d'une partie de ces zones a été confié à la SPI dans le cadre d'une convention conclue entre cette dernière, la SOWAER et ECETIA.

Le solde des terrains est géré directement par la SOWAER.

### **I. Zones étudiées et mises en œuvre par la SPI**

#### ***Travaux réceptionnés provisoirement au 30 juin 2017***

Néant

#### ***Travaux en cours***

Néant

#### ***Etudes en cours***

- Mise en œuvre des zones d'activité économique de Cahottes et de Rossart ;
- Mise en œuvre de la zone d'activité économique de Stockis

### **II. Zones étudiées par la SPI et mises en œuvre par la SOWAER**

#### ***Travaux réceptionnés provisoirement au 30 juin 2017***

Néant

#### ***Travaux en cours***

Néant

### *Etudes en cours*

- Mise en œuvre des zones d'activité économique de Cubber et d'En Bois.

### **III. Zones étudiées et mises en œuvre par la SOWAER**

#### *Travaux réceptionnés provisoirement au 30 juin 2017*

- Mise en œuvre de la zone d'activité économique Airport City 4 :
  - Nivellement général de la zone ;
  - Mise en place d'un réseau d'égouttage ;
  - Mise en place d'un réseau de distribution d'eau ;
  - Mise en œuvre des voiries ;
  - Mise en œuvre d'un bassin d'orage.

#### *Travaux en cours*

- Mise en œuvre de la zone d'activité économique Airport City 1, 2 et 3 :
  - Nivellement général de la zone ;
  - Mise en place d'un réseau d'égouttage ;
  - Mise en place d'un réseau de distribution d'eau ;
  - Mise en œuvre de voiries ;
  - Mise en œuvre d'un bassin d'orage.
- Mise en œuvre des zones d'activité économique Airport City :
  - Mise en place d'une nouvelle cabine réseau RESA.
- Mise en œuvre des zones d'activité économique Flexport City :
  - Mise en place d'une nouvelle cabine réseau RESA.

### *Etudes en cours*

Néant

#### **IV. Subsidés obtenus**

Par arrêté, le Ministre en charge de l'Équipement des zonings a alloué à la SOWAER, entre janvier et juin 2017, des montants de subsidés s'élevant à 298.798,05€, relatifs à la mise en œuvre de la zone Airport City 2, et à 741.409,99€, relatifs à l'acquisition de terrains en vue de leur mise en œuvre en ZAE.

Entre janvier et juin 2017, la SOWAER a reçu la liquidation de subsidés, qu'elle avait obtenus précédemment, pour un montant de 713.923,16€.

### 3) Comptes au 30/06/2017

- Comptes de bilan :

<u>ACTIF</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>Ecart eur</u>	<u>Ecart %</u>
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>366.582.668</b>	<b>367.932.134</b>	<b>-1.349.466</b>	<b>-0,4%</b>
Frais d'établissement	0	0	0	-
Immobilisations incorporelles	6.812	7.414	-603	-8,1%
Immobilisations corporelles	313.229.792	318.895.656	-5.665.864	-1,8%
Immobilisations financières	53.346.064	49.029.063	4.317.000	8,8%
<b>Actifs circulants</b>	<b>87.454.095</b>	<b>84.427.938</b>	<b>3.026.157</b>	<b>3,6%</b>
Créances à plus d'un an	8.842.668	8.842.668	0	-
Stocks et commandes en cours	18.622.085	18.139.240	482.845	2,7%
Créances à un an au plus	12.893.473	15.167.872	-2.274.398	-15,0%
Placements de trésorerie	0	0	0	-
Valeurs disponibles	40.208.600	41.917.249	-1.708.649	-4,1%
Comptes de régularisation	6.887.269	360.909	6.526.360	1808,3%
<b>Total de l'Actif</b>	<b>454.036.763</b>	<b>452.360.072</b>	<b>1.676.691</b>	<b>0,4%</b>
<u>PASSIF</u>	<u>30/06/2017</u>	<u>31/12/2016</u>	<u>Ecart eur</u>	<u>Ecart %</u>
<b>Capitaux propres</b>	<b>233.972.476</b>	<b>235.020.906</b>	<b>-1.048.431</b>	<b>-0,4%</b>
Capital	318.666.095	318.666.095	0	0,0%
Primes d'émission	0	0	0	-
Plus values de réévaluation	10.488.108	10.488.108	0	0,0%
Réserves	0	0	0	-
Résultat reporté	-97.087.609	-96.157.164	-930.445	1,0%
Subsides en capital	1.905.882	2.023.868	-117.986	-5,8%
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>12.650.252</b>	<b>8.381.220</b>	<b>4.269.032</b>	<b>50,9%</b>
<b>Dettes</b>	<b>207.414.035</b>	<b>208.957.946</b>	<b>-1.543.911</b>	<b>-0,7%</b>
Dettes à plus d'un an	168.760.388	168.760.388	0	0,0%
Dettes à un an au plus	36.929.202	39.116.098	-2.186.895	-5,6%
Comptes de régularisation	1.724.445	1.081.461	642.985	59,5%
<b>Total du Passif</b>	<b>454.036.763</b>	<b>452.360.072</b>	<b>1.676.691</b>	<b>0,4%</b>

- Compte de résultats :

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>Ecart eur</u>	<u>Ecart %</u>
<b>Ventes et prestations</b>	<b>41.031.376</b>	<b>35.844.759</b>	<b>5.186.617</b>	<b>14,5%</b>
Chiffre d'affaires	18.616.109	18.433.293	182.816	1,0%
Variation des stocks	482.845	194.231	288.614	148,6%
Production immobilisée	0	0	0	-
Autres produits d'exploitation	21.930.882	17.217.235	4.713.648	27,4%
Produits d'exploitation non récurrents	1.540	0	1.540	-
<b>Coûts des ventes et prestations</b>	<b>39.492.845</b>	<b>32.996.092</b>	<b>6.496.753</b>	<b>19,7%</b>
Approvisionnements	1.380.279	194.231	1.186.048	610,6%
Services et biens divers	1.429.380	1.447.077	-17.697	-1,2%
Rémunérations et charges sociales	2.844.054	2.836.781	7.273	0,3%
Amortissements	10.829.180	10.577.432	251.747	2,4%
Réductions de valeurs	0	0	0	-
Provisions pour risques et charges	4.269.032	3.151.686	1.117.346	-
Autres charges d'exploitation	18.740.919	14.788.884	3.952.035	26,7%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1.538.531</b>	<b>2.848.666</b>	<b>-1.310.136</b>	<b>-46,0%</b>
Produits financiers	1.114.152	1.174.891	-60.739	-5,2%
Charges financières	3.583.127	3.838.671	-255.545	-6,7%
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-930.445</b>	<b>184.885</b>	<b>-1.115.330</b>	<b>-603,3%</b>
Impôt sur le résultat	0	0	0	-
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-930.445</b>	<b>184.885</b>	<b>-1.115.330</b>	<b>-603,3%</b>

#### 4) Commentaires sur les comptes semestriels

- Les comptes de bilan

##### A. Actif

###### I. Immobilisations incorporelles

Cette rubrique est constituée de la valeur résiduelle de licences informatiques acquises et des frais liés à la conception du site internet.

###### II. Immobilisations corporelles

*Sommes des valeurs résiduelles des actifs suivants :*

<u>LIBELLE</u>	<u>VAL.INVEST.30/06/2017</u>	<u>VAL.RESIDUELLE 30/06/2017</u>
Apport en nature infrastr. Gosselies	62.395.150,00	6.753.237,19
Apport en nature infrastr. Gosselies 2014	24.256.565,00	24.256.565,00
Apport en nature infrastr. Bierset	26.499.396,48	5.740.350,46
Apport en nature infrastr. Bierset 2014	15.953.530,00	15.953.530,00
Actifs transférés Liège Airport	59.815.994,39	9.857.198,15
Apport nature infrastr. Spa	2.571.103,57	285.476,88
Apport nature infrastr. Cerfontaine	5.026.815,23	886.161,90
Apport nature infrastr. St Hubert	3.346.446,00	421.008,80
Investis.réalisés à Charleroi-Gosselies	204.644.615,19	111.038.983,55
Investis.réalisés à Liège-Bierset	207.321.618,99	112.763.124,41
Investis.réalisés à Spa - La Sauvenière	2.388.604,35	1.014.272,84
Investis.réalisés à Saint Hubert	2.841.738,05	1.442.831,68
Investis.réalisés à Cerfontaine	3.211.913,05	1.031.919,06
Siège social	1.516.268,22	297.804,79
<b>TOTAL</b>	<b>621.789.758,52</b>	<b>291.742.464,71</b>

*Et des immobilisations en cours :*

- Charleroi - Gosselies : 4.383.751,75 €
- Liège - Bierset : 16.777.374,45 €
- Cerfontaine : 0 €
- Saint-Hubert : 37.463,64 €
- Spa : 288.737,95 €

Ce poste n'a pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre.

### **III. Immobilisations financières**

Ce poste est en hausse par rapport au 31/12/2016 suite à l'augmentation du compte de créance qui a été constitué en vue d'intégrer les montants versés par BSCA sur un compte séquestre.

### **IV. Stocks et commandes en cours**

Ce poste, dans lequel sont repris des immeubles destinés à la vente, connaît une légère hausse par rapport à l'exercice précédent essentiellement suite aux travaux d'aménagement réalisés dans les zones d'activité économique.

### **V. Créances à plus d'un an**

Cette rubrique reprend une créance sur SOWAFINAL, dès lors que c'est à cet organisme qu'il incombe de prendre en charge le remboursement de la dette contractée dans le cadre de l'équipement des zones économiques et qui est comptabilisée dans les comptes de la SOWAER.

### **VI. Créances à un an au plus**

Les créances commerciales et les autres créances connaissent une légère baisse par rapport au 31 décembre.

### **VI. Placements de trésorerie et valeurs disponibles**

La trésorerie disponible a légèrement diminué par rapport au 31 décembre 2016.

### **VII. Comptes de régularisation**

Cette rubrique est composée de dividendes à percevoir, d'une partie de la dotation sûreté -sécurité ainsi que d'une charge à reporter suite à l'acquisition en 2006 d'une swaption destinée à couvrir un emprunt de 80.000.000 d'euros qui a été exercée en novembre 2007.

## **B. Passif**

### **I. Capital**

*Le capital a été constitué en plusieurs opérations distinctes :*

- Un apport en espèce lors de la constitution de la société à concurrence de 75.000.000 € ;
- Trois augmentations de capital par apport en nature à concurrence de 89.282.000 €, 11.450.000 € et 40.210.095 € ;
- Plusieurs augmentations de capital par apport en espèces pour un montant cumulé de 102.724.000 €.

### **VII. Plus-value de réévaluation**

Cette rubrique est composée d'une plus-value actée sur les actions de BSCA ainsi que sur les terrains dont la SOWAER est propriétaire sur les plateformes aéroportuaires de Liège et de Charleroi. La valeur de ces terrains a été alignée sur la valeur estimée par le comité d'acquisition d'immeubles pour les terrains ayant fait l'objet de l'apport en nature de la Wallonie.

### **III. Perte reportée**

La perte reportée au 31/12/2016 s'est légèrement aggravée par la perte enregistrée au cours du semestre, à savoir, 930.444,56 €. La perte reportée s'élève maintenant à 97.087.609 €, soit 30% du capital.

Le niveau des fonds propres reste toutefois supérieur à celui des dettes.

De plus, la société ne connaît aucun problème de trésorerie de telle sorte que la pérennité des activités n'est pas menacée.

### **IV. Subsidés en capital**

Il s'agit des subsidés en capital octroyés à Liège Airport et qui ont été transférés à la SOWAER dans le cadre de la reprise des actifs financés par la Société Régionale Wallonne du Transport.

## **V. Provisions pour risques et charges :**

Cette rubrique est composée d'une provision pour grosse réparation relative à des travaux d'entretien qui devront être effectués sur le pipeline permettant l'approvisionnement en kérosène de Liège Airport ainsi que des montants versés par BSCA sur un compte séquestre en application de la décision de la Commission européenne relative aux aides d'états qui auraient été perçues par BSCA.

## **VI. Dettes à plus d'un an**

Ce poste est stable par rapport au 31/12/2016.

## **VII. Dettes à un an au plus**

Cette rubrique est composée des dettes financières à plus d'un an échéant dans l'année ainsi que des dettes commerciales et sociales.

Ce poste connaît une légère baisse par rapport au 31/12/2016 suite au paiement des tranches d'emprunt arrivées à échéance au cours du premier semestre.

## **VIII. Comptes de régularisation**

Cette rubrique est essentiellement composée de charges financières à imputer sur l'exercice.

- Le Compte de résultats

### **I. Ventes et prestations**

Le chiffre d'affaires est constitué en grande partie des redevances payées par les sociétés de gestion des aéroports et aérodromes dans le cadre des conventions de services.

Le chiffre d'affaires est stable par rapport au premier semestre 2016.

Les autres produits d'exploitation sont constitués de la dotation versée par la Wallonie dans le cadre du financement des missions de sûreté et sécurité (en hausse par rapport à 2016), de la refacturation de certains frais pris en charge par la SOWAER ainsi que des subsides perçus pour l'aménagement de zones d'activité économique.

### **II. Biens et services divers**

Les postes significatifs de cette rubrique sont ceux relatifs, aux fournitures diverses, aux loyers des bureaux, aux honoraires divers, au frais d'entretien des infrastructures ainsi qu'aux frais d'assurances.

### **III. Rémunérations et charges sociales**

Ce poste comprend les rémunérations et charges sociales du personnel de la SOWAER, en ce compris celles des personnes employées dans les cellules SOWAER Environnement. Il est stable par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016.

#### **IV. Amortissements**

Les taux d'amortissement appliqués aux actifs immobilisés sont les suivants :

##### ***Infrastructures et bâtiments***

- Parkings avions : 3.33%
- Immeubles de bureaux : 3.33%
- Voies d'accès et parkings voitures : 3.33%
- Parkings sous terrains : 5%
- Pistes : 5%
- Bâtiments industriels (dont terminaux passagers) : 5%
- Rénovation de bâtiments : 6.67%
- Parcs pétroliers : 6.67%
- Investissements réalisés au siège social : 11%
- Maisons d'habitation : 5%

##### ***Installations et équipements***

- Balisages : 10%
- Portakabin : 10%
- Antennes radars : 10%
- Installations de sécurité : 10%
- Fibre optique : 10%
- Aide à la navigation : 6.67%

##### ***Mobilier, matériel roulant***

- Mobilier et matériel informatique : 20%
- Matériel roulant : 20%

#### **V. Provisions pour risques et charges**

Une dotation aux provisions est réalisée à hauteur des sommes cantonnées par BSCA.

#### **VI. Autres charges d'exploitation**

Cette rubrique est essentiellement composée des charges liées au financement des missions de sûreté-sécurité, qui sont prises en charge par Liège Airport et BSCA, ainsi que, dans une moindre mesure, du précompte immobilier.

## **VII. Produits financiers**

Cette rubrique est composée du produit des placements, des dividendes perçus, de la part des subsides en capital affectée aux produits financiers et des intérêts perçus dans le cadre des leasings octroyés à Liège Airport et BSCA.

## **VIII. Charges financières**

Les charges financières sont essentiellement générées par les emprunts contractés en vue de financer le programme d'investissements ainsi que par les emprunts contractés en vue du financement des investissements cédés en leasing à BSCA et Liège Airport. Elles connaissent une légère baisse.

## **IX. Produits et charges non récurrents :**

Non significatifs.

## **X. Résultat de l'exercice :**

Le résultat intermédiaire de l'exercice fait apparaître une perte de 930.445 €.

- **Droits et engagements hors bilan**

Cette rubrique reprend les droits et engagements liés à la gestion des programmes environnementaux pour le compte de la Région wallonne.

#### **A. Droits**

##### **I. Actifs immobilisés**

Cette rubrique comprend des sonomètres ainsi que des parts de BSCA pour un montant total de 2.443.479,56 €.

##### **II. Créance à long terme sur la Région wallonne**

Compte tenu des engagements auxquels la SOWAER doit faire face pour le compte de la Région wallonne et avec la garantie de cette dernière, il a été décidé de créer cette rubrique qui peut être considérée comme étant la somme des dotations que la Région wallonne va verser à la SOWAER dans les années à venir.

Si une différence positive est enregistrée entre les produits et les charges, elle est déduite de cette créance tandis qu'une différence négative est comptabilisée en augmentation de ce montant.

Le montant s'élève à 267.567.520,46 €.

##### **III. Placements de trésorerie et valeurs disponibles**

Cette rubrique, dont le montant s'élève à 13.708.968,61 € reprend les liquidités dont dispose la SOWAER dans le cadre de l'exercice de ses missions déléguées étant entendu que celles-ci sont déposées sur un compte faisant partie de la centralisation de trésorerie de la Région.

##### **IV. Créance à un an au plus**

Ce poste reprend une créance sur la Région wallonne relative à plusieurs tranches de subside à recevoir ainsi qu'une créance sur la SOWAER objet social pour un montant total de 17.883.852,20 €.

**TOTAL DROITS : 301.603.820,83 €.**

## **B. Engagements**

### **I. Dettes financières à long terme**

Cette rubrique reprend la dette contractée par la Région wallonne auprès d'ECETIA ainsi qu'auprès d'IGRETEC dans le cadre du rachat des habitations situées dans les zones A' et B' des aéroports de Liège - Bierset et de Charleroi - Gosselies. Elle reprend également les emprunts bancaires.

Le montant s'élève à 292.147.956,04 €.

### **II. Dettes un an au plus**

Il s'agit des dettes commerciales relatives à l'exercice des missions déléguées par la Région wallonne ainsi que la tranche échéant dans l'année des emprunts bancaires.

Le montant s'élève à 3.768.660,43 €.

### **III. Comptes de régularisation**

Il s'agit des intérêts imputables à la date de clôture du 30/06/2017 sur la dette ECETIA ainsi que sur plusieurs emprunts bancaires qui arrivent à échéance au mois de décembre.

Le montant s'élève à 5.687.204,36 €

**TOTAL ENGAGEMENTS : 301.603.820,83 €.**

## 5) Résultats prévisionnels au 31/12/2016

	31/12/2017 estimé	31/12/2016	Ecart eur	Ecart %
<b>Ventes et prestations</b>	<b>79.695.268</b>	<b>73.098.236</b>	<b>6.597.032</b>	<b>9,0%</b>
Chiffre d'affaires	37.448.278	36.935.513	512.765	1,4%
Variation des stocks	2.606.631	1.248.754	1.357.877	108,7%
Production immobilisée	0	0	0	-
Autres produits d'exploitation	39.638.739	34.911.250	4.727.489	13,5%
Produits d'exploitation non récurrents	1.620	2.718	-1.098	-40,4%
<b>Coûts des ventes et prestations</b>	<b>76.779.630</b>	<b>68.064.207</b>	<b>8.715.422</b>	<b>12,8%</b>
Approvisionnements	4.397.029	2.403.615	1.993.414	82,9%
Services et biens divers	3.328.994	3.304.529	24.465	0,7%
Rémunérations et charges sociales	5.229.393	5.218.216	11.177	0,2%
Amortissements	21.757.105	21.263.650	493.455	2,3%
Réductions de valeurs	0	0	0	-
Provisions pour risques et charges	8.537.930	7.336.920	1.201.010	16,4%
Autres charges d'exploitation	33.529.179	28.537.276	4.991.903	17,5%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2.915.638</b>	<b>5.034.029</b>	<b>-2.118.390</b>	<b>-42,1%</b>
Produits financiers	1.931.599	1.952.102	-20.503	-1,1%
Charges financières	7.053.680	7.545.366	-491.686	-6,5%
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-2.206.443</b>	<b>-559.235</b>	<b>-1.647.208</b>	<b>294,5%</b>
Impôt sur le résultat	3.000	2.944	56	1,9%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-2.209.443</b>	<b>-562.179</b>	<b>-1.647.263</b>	<b>293,0%</b>

Comme on peut le voir, la perte prévue pour l'exercice 2017 devrait être supérieure à celle enregistrée en 2016, principalement en raison de deux éléments particuliers enregistrés au cours de cette année : l'utilisation d'une provision constituée en 2015 ainsi qu'une régularisation du précompte immobilier.

## 6) Rapport du commissaire

## 7) Contacts

### **SOWAER**

Siège social  
8 Avenue des Dessus-de-Lives  
5101 LOYERS  
Tél. : 081/32 89 50  
Fax : 081/31 35 04

Siège de Liège  
**SOWAER Environnement Liège**  
Aéroport de Liège-Bierset  
Bâtiment n°50  
4460 GRACE HOLLOGNE  
N° gratuit : 0800/25 747  
Fax : 04/225.83.21

Siège de Charleroi  
**SOWAER Environnement Charleroi**  
Rue Clément Ader, 8  
Bâtiment Clément Ader  
6041 GOSSELIES  
N° gratuit : 0800/90 111  
Fax : 071/34 99 89

**Liege Airport**  
Aéroport de Liège-Bierset  
Bâtiment 50  
4460 GRACE HOLLOGNE  
Tél. : 04/234 84 11

**BSCA**  
Rue des Frères Wright, 8  
6041 Gosselies  
Tél. : 071/25 12 59

**BELGOCONTROL**  
Tervuursesteenweg, 303  
1820 STEENOKKERZEEL

**SPW**

Direction générale opérationnelle de la Mobilité  
et des voies hydrauliques  
Boulevard du Nord, 8  
5000 NAMUR  
Tél. : 081/77 26 80

**Cabinet du Ministre en charge  
de la gestion aéroportuaire wallonne**

Rue des Brigades d'Irlande, 4  
5100 JAMBES  
Tél. : 081/32 34 11